

PRINCIPES RELATIFS AUX INITIATIVES DE CONNECTIVITÉ CENTRÉES SUR LA COMMUNAUTÉ



PRINCIPES RELATIFS AUX INITIATIVES DE CONNECTIVITÉ CENTRÉES SUR LA COMMUNAUTÉ

Édition

Alan Finlay

Carlos Rey-Moreno

Traduction

Lori Nordstrom

Mise en page et conception

Cathy Chen

Remerciements

Nous souhaitons exprimer toute notre gratitude à l'équipe de Local Networks (LocNet) et aux membres et partenaires qui ont été nombreux et nombreuses à donner leur contribution lors des discussions préliminaires sur cette thématique.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé aux différentes phases de consultation proposées et qui ont continué à répondre à nos demandes de clarification pour nous permettre de mener à bien l'élaboration de ces principes sur une base participative.

L'élaboration de ces principes s'inscrit dans le cadre du projet « Une connectivité pertinente, axée sur la communauté » mis en œuvre par APC et l'initiative LocNet avec le soutien financier de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) et du Développement international du gouvernement du Royaume-Uni dans le cadre de son Programme pour l'accès au numérique. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les opinions des bailleurs de fonds.

L'initiative Local Networks est un effort collectif dirigé par APC et Rhizomatica en partenariat avec des personnes et des organisations du Sud global. Elle vise à appuyer directement les réseaux communautaires et à contribuer à la création d'un écosystème favorable à leur émergence et à leur croissance.

Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>

Certains droits réservés.



TREIZE PRINCIPES RELATIFS AUX INITIATIVES DE CONNECTIVITÉ CENTRÉES SUR LA COMMUNAUTÉ

Préambule

Les initiatives de connectivité centrées sur la communauté peuvent largement varier dans leur mise en place et leur évolution, en fonction des besoins et enjeux dans les communautés ainsi que selon des contextes socio-économiques et politiques dans lesquels elles s'inscrivent. De par leur nature, elles s'adaptent au contexte et à l'environnement dont elles sont issues et qui sont pour elles à la fois des contraintes et des catalyseurs.

Les principes présentés ici sont fondés sur ces prémisses.

Les initiatives de connectivité centrées sur la communauté s'inscrivent dans une logique de complémentarité par rapport à l'offre d'accès internet des fournisseurs de service commerciaux et des réseaux d'accès public soutenus par les États. Elles contribuent à la diversification des marchés de l'accès internet, proposant aux communautés des alternatives de services et de contenus à des prix abordables et pertinents à l'échelle locale. Nous croyons toutefois également que de par leurs valeurs sociales, elles occupent une place particulière par rapport aux acteurs traditionnels de cet écosystème. Les principes présentés ici identifient ce qui les distingue de ces opérateurs traditionnels.

L'élaboration de ces principes avait notamment pour but de contribuer à la réflexion au sein des communautés quant à leurs priorités lors de la mise en place d'une telle initiative. Nous considérons cependant que certains de ces principes sont fondamentaux pour toute initiative concernant la connectivité communautaire. Ainsi, se centrer sur les besoins et intérêts de la communauté, adopter une démarche participative et ce, malgré les variations des niveaux de participation, s'associer à des parties prenantes externes solidaires, et privilégier le renforcement du bien-être de la communauté (une initiative doit avoir une « mission sociale ») constituent selon nous des principes essentiels qui différencient l'initiative centrée sur la communauté des autres fournisseurs de service internet.

Plusieurs principes nous semblent plus ambitieux, ou réalisables sur un plus long terme. Il se peut également que certains ne soient pas essentiels dans la manière de fonctionner d'une initiative. Ainsi, il arrive que le modèle suivi soit celui d'une entreprise sociale, offrant un choix particulier de services à une communauté, sans viser pour autant une appropriation communautaire. D'autres peuvent donner la priorité au fait que les membres de la communauté deviennent acteurs et actrices de leur propre développement, cherchant à impliquer la communauté dans la gouvernance et la gestion de l'initiative, et seront donc susceptibles de fournir les types de services transformationnels qui répondent aux principes énoncés ci-dessous.

En réalité, les initiatives de connectivité centrées sur la communauté fonctionnent selon un barème mobile qui différencie les initiatives proposant une participation limitée avec des services spécifiques pour la communauté, et celles qui sont détenues et exploitées directement par les communautés, et dont la vision, les besoins, les aspirations et les valeurs communautaires sont au cœur du fonctionnement. Nous croyons que c'est avec ces dernières que les bénéfices sociaux et économiques des initiatives de connectivité centrées sur la communauté sont les plus susceptibles d'être maintenus au sein de la communauté même.

Pour autant, quel que soit le modèle juridique, de gouvernance ou de propriété utilisé, ou le type de services offerts, toutes ces initiatives de connectivité centrées sur la communauté partagent un même objectif : renforcer et améliorer le bien-être de communautés non desservies ou mal desservies pour leur permettre de s'épanouir comme elles le souhaitent. En ce sens, les initiatives de connectivité centrées sur la communauté sont « significatives » puisqu'elles répondent aux besoins et intérêts d'une communauté, tels que définis par la communauté elle-même.

Ces principes sont le fruit d'un vaste processus de consultation sur les initiatives de connectivité communautaire fonctionnant dans différentes communautés du Sud global, auprès des participant·es et partenaires de l'initiative Local Networks (LocNet) menée par l'Association pour le progrès des communications (APC) et Rhizomatica, et avec les membres d'APC, qui placent les droits de l'internet au cœur de leurs activités. Le processus a impliqué une enquête, une discussion groupale en présentiel, ainsi que des consultations en ligne et par courrier électronique.

Il se peut qu'avec le temps, de nouveaux principes ou idéaux émergent, tandis qu'il conviendra d'insister davantage, ou différemment, sur certains autres. Mais dans l'état actuel des choses, nous croyons collectivement que ces principes devraient constituer le fondement de toute initiative de connectivité centrée sur la communauté mise en place dans les communautés non desservies ou mal desservies dans le monde.

LES PRINCIPES

1. RÉPONSE AUX BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ

Offre une infrastructure ou des services de communication internet pertinents pour les communautés urbaines, rurales et isolées, et répond aux besoins et intérêts des communautés dans le but de leur donner les moyens de participer à leur propre développement.

2. PARTICIPATIF

Permet à la communauté de donner les orientations qu'elle souhaite à l'infrastructure ou aux services, en participant à l'élaboration d'une vision centrée sur la communauté, ainsi qu'à son déploiement, son fonctionnement et son utilisation.

4. BIEN-ÊTRE

Améliore la vie personnelle, sociale, politique et économique des habitants et habitantes de la communauté, en particulier les personnes structurellement marginalisées telles que les femmes, les jeunes et les personnes âgées, les réfugié·es, les minorités raciales et ethniques, et les personnes en situation de handicap.

3. SOUTIEN

S'associe à différentes parties prenantes pour contribuer à l'atteinte de sa vision tout en encourageant l'autonomie de la communauté.

5. DROITS HUMAINS

Défend le droit à la communication et les autres droits des membres de la communauté tels que le droit à l'éducation et au bien-être, ainsi que les droits collectifs des communautés, y compris les communautés de minorités raciales et ethniques, et les communautés qui résident sur des territoires marginalisés ou menacés.

6. GENRE

Cherche activement à comprendre les dynamiques de pouvoir en matière de genre et les différentes réalités vécues au sein d'une communauté afin d'encourager la participation des femmes à la gouvernance, la gestion et l'utilisation de l'infrastructure ou des services, et intégrer une perspective de genre à son fonctionnement.

7. CULTURE LOCALE

Appuie les cultures locales, les activités traditionnelles et les langues locales, en particulier celles qui sont menacées, et offre des contenus significatifs appropriés dans les différentes langues locales, de manière inclusive et accessible.

9. SÉCURITÉ

Veille à la sécurité en ligne de la communauté, en particulier les personnes vulnérables et les plus menacées par des attaques en ligne facilitées par les technologies, notamment les femmes, les jeunes et les personnes âgées, les réfugié·es, les minorités raciales et ethniques, et les personnes en situation de handicap.

11. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Renforce les capacités techniques au sein de la communauté afin que celle-ci soit en mesure d'entretenir et de faire fonctionner l'infrastructure ou les services, et renforce les capacités en informatique des utilisateurs et utilisatrices pour leur permettre de prendre des décisions éclairées concernant leur utilisation de l'internet, bénéficier des opportunités sociales et économiques en ligne, et consolider la résilience de la communauté face à des chocs externes tels que le changement climatique et les pandémies.

13. CONNEXION AUX AUTRES

Reconnaît son appartenance à un écosystème aux caractéristiques de propriété similaires à niveau mondial, cherche à partager des expériences pour contribuer au renforcement de ces initiatives, et soutient l'action multipartite collective pour sensibiliser à leur potentiel en tant que solutions durables à niveau environnemental et social en matière d'accès internet.

8. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Conçoit une infrastructure ou des services de manière à contribuer à la préservation de l'environnement et de la biodiversité du territoire, et en tenant compte des communautés sur ces territoires.

10. DURABILITÉ

Tient compte dans son fonctionnement des pratiques économiques et des valeurs locales.

12. APPROPRIATION

Veille à l'appropriation par la communauté de l'infrastructure ou des services à travers la participation ouverte et inclusive dans leur gouvernance et leur gestion.

